



**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE LA STTR
25 mai 2022**

QUESTIONS-RÉPONSES DES CITOYENS

Question 1

(M. Alexandre Lemerise)

Combien de personnes, à ce jour, se sont prévaluées du programme de la tarification sociale ?

M. Byette mentionne que 145 personnes ont utilisé le programme de tarification sociale à ce jour.

Question 2

(M. Alexandre Lemerise)

Quelle est la date où le banc derrière le chauffeur sera de nouveau disponible ?

Il est prévu d'enlever l'interdiction à la fin du mois de juin.

Question 3

(M. Alexandre Lemerise)

Dans combien de temps l'agrandissement du garage sera-t-il complété ?

Le projet est échelonné sur une période de 3 ans.

Question 4

(M. Sylvain Lacroix)

Que fait la STTR pour éviter les bris de services dus aux problèmes mécaniques sur les véhicules.

M. Byette explique que la STTR a un programme rigoureux d'entretien sur tous ses autobus. Malgré tout, il est possible que des bris, parfois mineurs, occasionnent la nécessité d'effectuer un changement de véhicules et cela occasionne des retards. M. Dupuis mentionne également que depuis quelques années, la STTR fait bonne figure relativement aux statistiques de pannes.

Question 5

(M. Hélène Gauron)

Madame Gauron demande à M. Dubois si M. Leblanc lui a transmis des documents concernant les besoins des usagers en transport adapté et s'il a été informé de l'exercice de consultation dont le comité citoyen aurait été mandaté ?

M. Dubois répond qu'il n'a reçu aucun document ni information concernant ce mandat.

Question 6

(M. Hélène Gauron)

Madame Gauron demande à M. Byette s'il a l'impression que le comité citoyen dit des faussetés sur les réseaux sociaux ?

M. Byette mentionne qu'il n'est pas abonné aux réseaux sociaux et qu'il ne peut juger ou répondre à cette question.